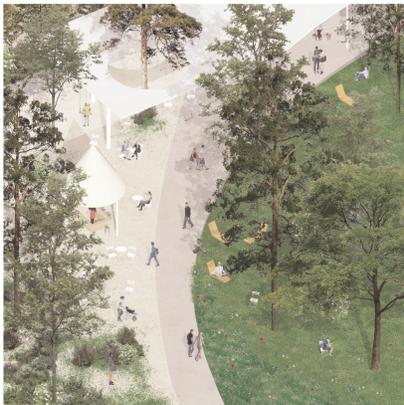


Plan de situation 1/1000



Le bosquet et le couvert



La noue et les potagers



La place basse



La place des Cinq-Continents

L'articulation du site

Par sa volumétrie, le projet se réère aux deux échelles de bâtiments qui composent le site. Le volume haut qui s'annonce depuis la rue de Livron et le Parc des Cinq-Continents fait écho aux grands ensembles modernes d'habitation en périphérie du site. Le corps bas qui s'étire en longueur le long de l'espace public et dont l'extrémité est chapeauté par un troisième volume se rattache à l'échelle des bâtiments bas (Ecole du Livron, TFM, etc.) situés au centre du quartier. Le volume, ainsi articulé, établit un dialogue avec son environnement et cherche à s'inscrire durablement au sein d'un site aux facettes multiples. Les deux volumes, positionnés à chacune des extrémités jouent alors le rôle de repère. Côté rue de Livron, la mairie devient visible à l'échelle de l'ensemble du quartier. Au nord, le volume venant accueillir l'espace des cérémonies crée un « appel » depuis le cœur de Meyrin-Parc. Ces deux extrémités rattachent ainsi le projet à son contexte proche et lointain.

La répartition du programme

Le programme dédié à faire publique prend naturellement place au niveau de la place des Cinq-Continents, au rez-de-chaussée supérieur. Le café et la salle citoyenne s'ouvrent pleinement sur l'espace public. Une synergie est alors possible entre la mairie et sa place. Le grand hall de la mairie est placé dans le corps de tête en face du cheminement qui mène au parc, annonçant ainsi l'entrée du bâtiment. Le rez-de-chaussée est organisé de manière à pouvoir fonctionner en autonomie, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Dans un souci de proximité avec les habitants, une partie des bureaux de la mairie est positionnée au rez-de-chaussée dans la continuité du hall public. Le poste de police, quant à lui, est visible depuis la place et occupe les deux premiers niveaux du bâtiment.

La maison des citoyens

La mairie est conçue comme une vaste maison pour les citoyens. Par une série de dispositifs (salons, halls, terrasses), elle permet aux habitants et aux collaborateurs de la mairie de se rencontrer, d'échanger et partager au sein d'un lieu chaleureux et convivial. Ces lieux ont été travaillés afin qu'ils

puissent bénéficier d'un maximum de luminosité, d'espaces généreux et être autant variés que possible. Le but est d'en faire des lieux justes pour par des tiers et par le personnel de la mairie. Les salles de réunions sont disposées sur l'ensemble du 3e étage, au centre du bâtiment. Elles sont dès lors accessibles facilement et font la transition entre la partie publique de la mairie et celle plus privée. Le dernier étage est entièrement dévoué à des activités d'ordre public. Une médiathèque, programme permettant de regrouper différentes tranches d'âges au sein d'un lieu dédié aux médias est aisément imaginable. Conçu comme un étage indépendant, son accès reste envisageable en dehors des heures d'ouverture de la mairie grâce à une entrée depuis la salle des citoyens ou le caté.

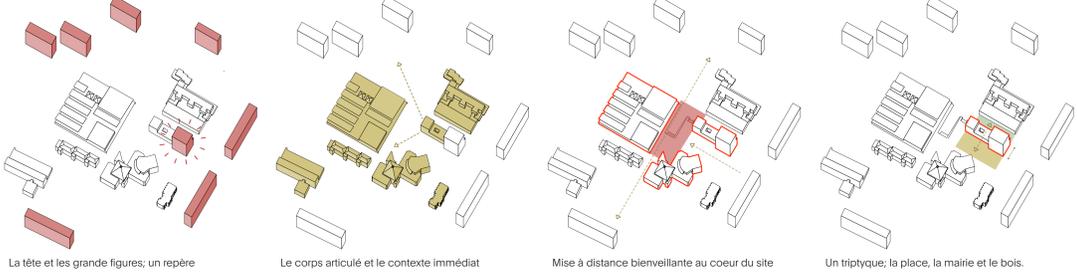
La façade idéale en métal (aluminium) assure une protection de la structure aux intempéries. Le métal est utilisé afin de garantir une très grande durabilité de l'édifice dans le temps et nécessite un entretien très faible. Au regard des critères énergétiques actuels, une attention toute particulière sera portée au choix de l'aluminium éloxé afin d'obtenir un taux NRE (non renewable energy) proche de 40%. La finesse du matériau (1-2mm), sa capacité à être recyclé, sa durabilité, le faible besoin en entretien, sont autant de paramètres favorisant l'éco-bilan du bâtiment. D'autre part, l'ossature bois accompagne cette volonté de faire un bâtiment qui se veut exemplaire d'un point de vue écologique et dont l'empreinte carbone est faible.

L'expression des façades

Le bâtiment adopte volontairement une identité forte et reconnaissable. Celle-ci puise ses racines dans l'histoire des mairies et dans ce qui constitue leurs éléments identitaires tels que la couleur, l'ornementation, le porche, le balcon, etc. Sa teinte rouge grise permet son inscription tout autant dans la végétation des parcs et jardins qui bordé le bâtiment qu'avec son contexte plus minéral constitué d'immeuble en béton. Les structures verticales et horizontales des façades rendent lisible son système constructif et constituent une ornementation fine et sobre. Les ouvertures adoptent des formats différents selon le programme. Elles traduisent la variété et la richesse programmatique de l'immeuble tout en réduisant visuellement son échelle. Des ouvertures de plus grandes dimensions telles que celles de l'entrée ou des triples hauteurs convoquent des éléments du contexte plus lointain.

La matérialité

Le projet est constitué d'une ossature en bois. Des planchers mixtes bois-béton permettent de réduire la charge du bâtiment sur le parking. En outre, la préfabrication de ces éléments offre une grande

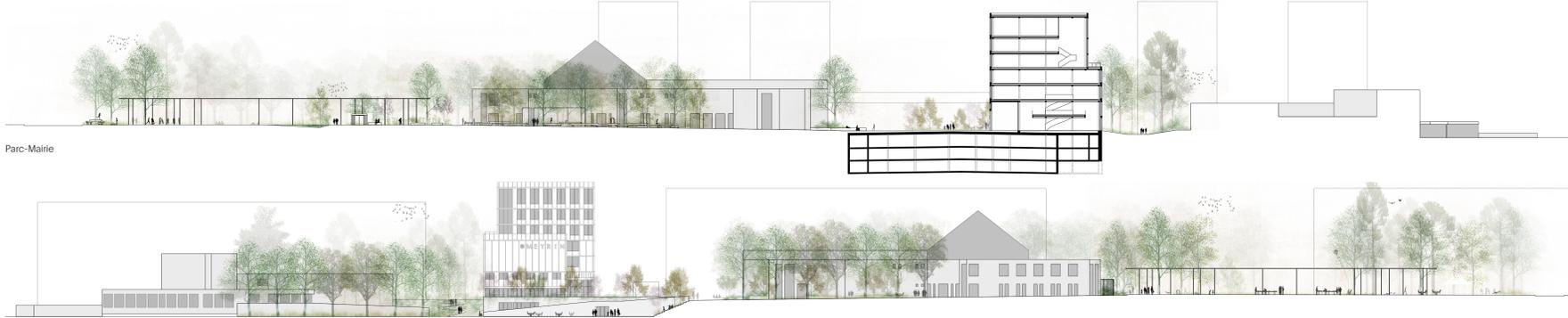


La tête et les grande figures; un repère

Le corps articulé et le contexte immédiat

Mise à distance bienveillante au coeur du site

Un triptyque; la place, la mairie et le bois.



Parc-Mairie

Avenue de Feuillasse-Rue des Boudines

Paysage

L'ambition du projet paysager est d'inscrire l'aménagement à l'échelle du piéton, à travers des espaces publics aux ambiances diversifiées liées à leur contexte, et organisés pour une lecture claire et intuitive des lieux. La figure du « T » est la « clé de voute » du système, sur laquelle viennent se raccrocher terrasses, parcs, cheminements et équipements majeurs. Elle est aménagée en mail piéton, abritant à l'ombre des couronnes des grands arbres (tilleuls, micocouliers et charmes houblons) les usages quotidiens et les événements. Elle articule les polarités plus intimes des places, placettes et terrasses, qui portent des identités différenciées (arbres en cône, forasion et parfums caractéristiques) et qui invitent à la convivialité.

La place haute est revêtue d'une pierre naturelle, qui confère à l'espace ouvert un caractère domestique et chaleureux, animé par le jeu des assises mobiles et des fontaines au sol qui dessinent un lieu changeant et chaque jour différent. La place basse jouit d'un dynamisme quotidien, activée par les restaurants, commerces, équipements publics et accès au parking. Une fontaine, des gradins en bois plantés de vivaces à fleurs et de petits arbres à forte expression saisonnière (Arbre de Judée, Arbre de miel, Savonnier) procurent une ambiance familière à cet espace imbriqué dans le mail de tilleuls solennel. La terrasse du café de la Mairie offre un accueil vivant et attractif depuis la rue de Livron. Adossée au sous-bois, elle profite d'une ambiance forestière singulière, et installe ses tables au sud, sous quelques arbres échappés de la lisière. La terrasse du Forum propose un seul jardiné et festif, investi pour les moments conviviaux autour des événements. Elle peut accueillir des concerts extérieurs ou ouverts sur l'extérieur, cadrés par un jeu qualitatif de paliers arborés.

Accolé au mail sur sa partie nord et à la place de la mairie sur sa frange Ouest, le parc s'appuie sur le patrimoine arboré existant autour du conseil occuménique et du théâtre du Forum. Il est structuré par arborisation complémentaire périphérique, dégageant un coeur ouvert de vaste pelouse. Le cheminement principal forme une promenade en anneau en léger surplomb des espaces centraux, qu'il met subtilement en scène en devenant une longue assise tournée vers le coeur du parc. Les équipements et le mobilier de loisir (couvert, kiosques, transats, tables, potagers, sports, jeux intergénérationnels) sont concentrés en lisière du parc aux croisées des chemins, afin d'équilibrer les intensités d'usage et de favoriser l'animation des lieux ouverts tout au long de l'année.



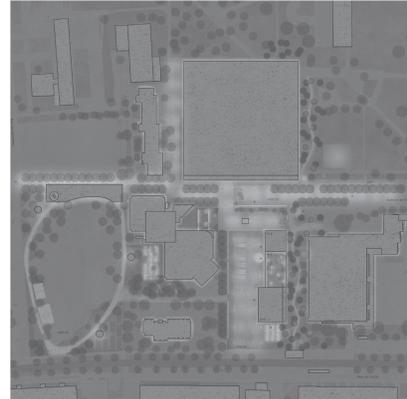
Végétations

Sols et gestion des eaux

Eclairage

Le premier aspect de cette étude concerne la préservation de la biodiversité. La conception de l'éclairage intègre ainsi la dimension faunistique, floristique et une attention est portée aux choix des équipements et des sources lumineuses, privilégiant les technologies « smart ». La nécessité de préserver une trame noire limitant la pollution lumineuse est également un élément faisant partie intégrante du concept.

Le second aspect consiste à guider la lumière afin de connecter les espaces et de créer une atmosphère chaleureuse. La lumière permet également d'apporter un sentiment de confort et de sécurité dans l'espace public. Enfin, la mise en valeur des aménagements paysagers et de l'architecture est effectuée avec délicatesse et sobriété, la lumière permet de souligner subtilement les éléments architecturaux demandant une attention particulière.



Concept d'éclairage

Parti artistique

Le projet artistique se situe au niveau de la place et prend la forme d'un tapis similaire à ceux que l'on peut trouver dans le séjour d'une maison. La place est le lieu où les hommes et les femmes, les grands-parents et les enfants, les voisins et les collègues, se retrouvent pour discuter, pour jouer ou pour se cultiver. Un tapis est à l'origine un lieu de rencontre, défini par une ou plusieurs textures et représentant l'espace sur une forme, une localisation et un emplacement. La proposition est un croisement entre un collage et une vision architecturale du site (accès, cheminements, activités).

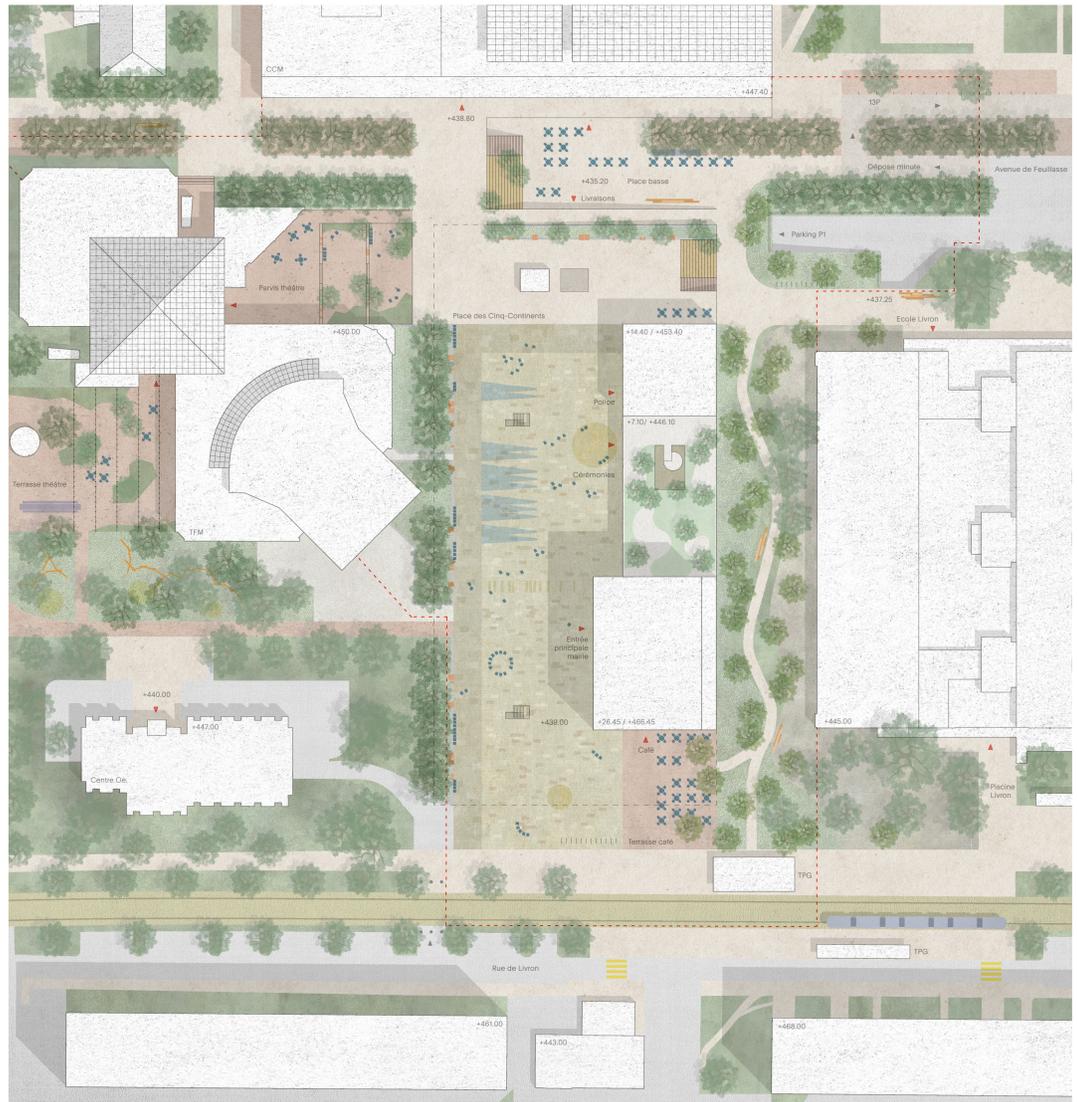
Cette œuvre d'art s'oriente et réagit à la vie alentour, comme un tapis positionné dans l'espace d'une maison qui rassemble plusieurs pièces d'un habitat, qui est le lieu de rencontre de la famille ou un lieu de jeux. Ici, sur ce tapis qu'est la place, nous discutons, nous décidons, nous jouons et nous nous rencontrons. La place devient le séjour de tous.



Eileen Gray, Tapis Irish green, 1924



La terrasse du café de la mairie



Plan de situation 1/500